



ONU

Sénégal Online

N° 371 du 31 Mai 2013

Dans ce numéro :

ONU : Le Secrétaire Général de l'ONU rend hommage aux Casques Bleus .	1-2
HCR : La bourse DAFI, clef du succès pour les réfugiés les plus brillants	3-4
UNESCO-BREDA : Mise en œuvre de la réforme Licence–Master–Doctorat dans l'espace UEMOA	5
UNESCO-BREDA : L'UNESCO restaure la maison d'Amilcar Cabral	6
UNESCO-BREDA : Une nouvelle radio communautaire qui sauve des vies	7-8
UNESCO-BREDA : Les habitants de Toubaouta au Sénégal célèbrent leur nouveau centre culturel.	9
IDEP : L'intégration du genre dans les politiques socio-économiques et les finances publiques	10-11
FAO : Potentiel considérable du manioc pour l'agriculture du XXIème siècle	12-13
HCDH-BRAO : Séminaire d'appropriation et de plaidoyer pour la ratification d'instruments juridiques	14

ONU : Le Secrétaire Général de l'ONU rend hommage aux Casques Bleus de l'ONU.



Détachement féminin de Casques Bleus

Le Secrétaire Général de l'ONU rend un hommage « solennel » aux 110 000 Soldats et policiers, originaires de 116 Pays qui font le métier complexe de Casques Bleus de l'ONU.

La Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies est l'occasion de mieux faire connaître l'évolution des opérations menées sur le terrain et de rendre hommage à ceux qui, au cours de l'année écoulée, ont perdu la vie en servant sous le drapeau bleu. Les Casques bleus sont de plus en plus appelés à mener des opérations multidimensionnelles visant à aider des pays à passer d'une situation de conflit à un état de paix, tout en s'attachant à protéger les civils, notamment les plus vulnérables d'entre eux: les femmes et les enfants.

Face à l'apparition de nouvelles menaces et de nouveaux défis, les opérations de maintien de la paix évoluent pour mieux s'acquitter de leur mandat et apporter une paix durable aux pays déchirés par la guerre.

Ce bulletin est publié par le Centre d'Information des Nations Unies pour le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie et le Sénégal.

Tél. : (221) 338699911 ; Fax : (221) 338605148
Adresse : Immeuble SOUMEX, Mamelles, Route des Almadies, BP 154 Dakar (Sénégal)
E-mail : unic.dakar@unic.org
Site Web : <http://dakar.unic.org>

Un exemple de cette évolution nous est donné par l'opération menée en République démocratique du Congo, où le Conseil de sécurité a autorisé le déploiement d'une « **brigade d'intervention** » et de systèmes aériens sans pilote et sans arme pour améliorer notre capacité d'opération sur ce vaste territoire.

Au Mali, les Casques bleus interviendront dans des conditions difficiles, caractérisées par la présence de groupes armés qui menacent la sécurité nationale et régionale. La mission concourra à stabiliser le pays, à promouvoir la réconciliation nationale et à protéger les civils.

Les opérations de maintien de la paix aident également à réformer les institutions nationales garantes de l'état de droit. En participant au renforcement des forces de police, des tribunaux et de l'administration pénitentiaire, elles contribuent à faire naître la confiance dans les autorités locales. Un système d'état de droit juste et transparent contribue, en retour, à la pérennité du développement et à la stabilité, longtemps après le départ de nos troupes. Tout en saluant ces avancées, nous sommes conscients que les opérations de maintien de la paix ne peuvent être sans risques. Des Casques bleus ont récemment été pris en embuscade et tués en République démocratique du Congo, au Soudan et au Soudan du Sud par des attaquants non identifiés, tandis que d'autres, déployés au Moyen-Orient, ont été pris en otages.

Cent onze Casques bleus ont péri l'an passé et plus de 3 100 ont perdu la vie au cours des 65 années d'opérations de maintien de la paix de l'ONU. Nous saluons leur courage et pleurons leur disparition.

En cette Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies, rendons un hommage solennel à ceux qui sont tombés en service et témoignons notre solidarité aux quelque 111 000 soldats et policiers, originaires de 116 pays, qui sont sur le terrain, et continuons de faire évoluer nos opérations pour mieux protéger et mieux aider les civils qui en ont besoin.

Parmi les soldats qui sont morts en 2012 cinq sont du Sénégal: l'Adjudant Idrissa DIOP, le sergent Serigne Ousmane NDIAYE et Edouard POUYE ont perdu leur vie au service de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire. Le sergent Sadia Faty qui a servi avec la mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et le capitaine Manga THEODORE qui a servi dans la Mission de l'Union africaine-Nations Unies au Darfour sont également décédés. Il y a près de 80.000 militaires, 12.500 policiers, 17.000 membres du personnel civil et national international servant dans les 15 missions de maintien de la paix sur quatre continents. Le Sénégal est le douzième plus grand contributeur de personnel militaire et de police de l'ONU. Ce pays déploie 2.100 personnels en uniforme dans sept missions d'opérations de la paix.

HCR : La bourse DAFI, clef du succès pour les réfugiés les plus brillants

Abdoulaye Ndongo, âgé de 37 ans, est arrivé au Sénégal en 1989. Il avait 13 ans. Il se rappelle encore ce jour d'été, où il a été déporté de Mauritanie pour le Sénégal avec seulement les vêtements qu'il portait ce jour-là. Toutefois, Ndongo a eu la chance de traverser le fleuve Sénégal sans être séparé de ses parents, ce qui n'a pas été le cas pour beaucoup d'autres enfants réfugiés.



Ndongo avait 13 ans quand il a dû recommencer son cursus scolaire en français. Dans son pays, l'enseignement était donné en arabe. Il a fui au Sénégal après les affrontements ethniques de Mauritanie en 1989. Il a bénéficié de la bourse du HCR pendant 6 ans et il est aujourd'hui enseignant.

En 1989, un conflit ethnique éclate en Mauritanie et entraîne l'expulsion et la fuite de plus de 45 000 négro-Mauritaniens vers le Sénégal, principalement dans la région de la Vallée, au nord du pays. Vingt ans plus tard, entre le 28 janvier 2008 et le 25 mars 2012, environ 24 000 réfugiés ont choisi de rentrer en Mauritanie grâce au programme de rapatriement du HCR. Quelque 14 000 autres préfèrent rester au Sénégal dans le cadre de l'intégration locale. Ndongo fait partie de ceux-là. Ce choix, il le doit à la bourse DAFI.

Ndongo a perçu cette allocation pendant six ans, entre 2002 et 2008 –au lieu des quatre ans normalement prévus- en raison de ses excellents résultats. Dès leur arrivée au Sénégal, Ndongo et sa famille ont été accueillis à Demeth, un village frontalier avec la Mauritanie.

« Les autorités sénégalaises nous ont accueillis comme si nous étions des proches », déclare-t-il. **« A notre arrivée, des instituteurs parmi les réfugiés se sont proposés volontairement pour faire la classe aux enfants. Nous avons construit une 'école de fortune' pour**

l'année scolaire suivante ; nous avons installé, avec l'aide de la population locale, des tentes improvisées qui servaient de salles de classe. »

L'année scolaire 1989 en Mauritanie est rattrapée de justesse : **« Nous sommes restés deux mois sans aller à l'école – les « maitres blancs » (les Maures) avaient déserté les classes, conscients que les négro-Mauritaniens seraient bientôt expulsés. Mais heureusement si on peut dire, nous avons été expulsés vers la fin de l'année scolaire, ce qui nous a permis de ne pas la perdre totalement »,** raconte-t-il.

Si Ndongo était réconforté à l'idée de ne pas perdre son année scolaire, il a vite déchanté à la rentrée suivante, où il a dû reprendre la totalité de ses études à l'âge de 13 ans. La langue d'enseignement est différente entre les deux systèmes scolaires : le cursus mauritanien est dispensé en arabe alors qu'au Sénégal, les cours sont donnés en français. Tout au long de son cursus scolaire, Ndongo a été premier de la classe chaque année. Il passe son examen d'entrée au collège à 18 ans et reste sur le chemin de l'excellence. Il est premier de son centre d'examen lorsqu'il passe son brevet d'études moyennes et se prépare pour le lycée.

« Le lycée le plus proche était celui de Podor, à 45 minutes de Ndioum mais je n'avais pas de tuteurs là-bas. Alors, je ne pouvais pas m'y rendre. Fort heureusement, la mission luthérienne du Sénégal m'a pris en charge au centre d'hébergement pour les déshérités de Saint-Louis », se souvient Ndongo.

Il a donc poursuivi ses études au Lycée Charles de Gaulle où il obtient son Baccalauréat avec la mention assez bien en 2002.

Malgré son âge avancé, au sortir du secondaire, ses bons résultats scolaires lui permettent d'obtenir la bourse DAFI, après avoir été sélectionné par le HCR, qui joue un rôle essentiel dans le plaidoyer auprès du gouvernement allemand pour l'obtention de ces bourses au bénéfice des réfugiés.

Cette bourse lui ouvre donc les portes de l'Université d'Excellence de Saint-Louis, l'Université Gaston Berger. Il s'oriente vers les Sciences Juridiques et Politiques et obtient son Diplôme d'Etudes Universitaires Générales en 2004, sa maîtrise en 2006, et son Diplôme d'Etudes Approfondies en Sciences Politiques deux ans plus tard.

Aujourd'hui, Ndongo enseigne le français, l'histoire, la géographie et la philosophie à l'école privée de Ndioum, une commune du Nord-Sénégal, dans la région de Saint-Louis. Ses élèves sont candidats au Brevet de fin d'études moyennes et au baccalauréat. Il donne également des cours particuliers et mène parallèlement des activités d'élevage et de commerce pour subvenir aux besoins de sa femme et de leurs trois enfants.

« Je n'aurais jamais pu atteindre ce niveau d'études sans la bourse DAFI. Je suis plus que reconnaissant et je regarde la vie du bon côté en me disant que finalement, si je n'avais pas été chassé de mon pays, je n'aurais jamais eu cette opportunité », dit-il.

En Afrique de l'Ouest, le programme DAFI est destiné aux réfugiés de diverses nationalités dans plusieurs pays de la région en dehors du Sénégal : le Mali, la Guinée, le Burkina Faso, le Niger, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée Bissau, le Bénin.

Le HCR considère le rapatriement comme la solution idéale pour tout réfugié. Le diplômé DAFI qui retourne dans son pays aura une meilleure chance de trouver un emploi dans son pays d'origine. Il peut ainsi contribuer de manière significative au processus de reconstruction et de réintégration. Au cas où ce retour devait s'avérer difficile à envisager à court ou moyen terme, ce programme joue un rôle essentiel dans le cadre d'autres stratégies de solutions durables du HCR, en facilitant l'autosuffisance des réfugiés. Pour ceux qui auront choisi l'intégration locale dans le pays d'accueil, il facilite leur insertion socioprofessionnelle. C'est le cas d'autres étudiants **«Dafistes»** au Sénégal, comme Gertrude, Rwandaise, qui travaille dans un laboratoire médical à Dakar, d'Omar, Mauritanien, vice-recteur de l'Université de Ziguinchor, en Casamance, dans le sud du Sénégal, ou encore d'Ephrem, Ivoirien, qui a ouvert sa propre agence de communication.

L'exemple du Bénin est également à relever, avec une stratégie d'intégration locale qui porte ses fruits, grâce à l'engagement des autorités dans cette option, par l'octroi de permis de résidence aux réfugiés et en guise d'accompagnement, un renforcement possible du programme DAFI pour faciliter l'intégration locale des jeunes réfugiés qui choisissent de s'intégrer. Il reste cependant à souhaiter un renforcement de la participation des filles à ce programme : au Sénégal, elles ne sont qu'un quart des bénéficiaires.

La bourse DAFI est un programme établi en 1992 par le Gouvernement allemand, qui finance **«l'Initiative Académique Allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI) »**. Elle a pour but de promouvoir l'autonomie des réfugiés, de développer des capacités ou qualifications en facilitant l'accès des étudiants réfugiés aux universités, instituts universitaires et technologiques dans leur pays d'asile à travers le monde. Depuis 2008, ce programme est élargi aux réfugiés optant pour le rapatriement, qui ont eux aussi la chance de poursuivre leurs études supérieures dans leur pays d'origine après leur retour. En 2012, plus de 2 000 jeunes réfugiés et rapatriés, originaires de 39 pays, étaient bénéficiaires de cette bourse à travers le monde, et ce nombre va encore croître en 2013.

UNESCO : Mise en œuvre de la réforme Licence – Master – Doctorat dans l'espace UE-MOA : les partenaires se concertent.

La mise en œuvre du projet de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la réforme « **Licence – Master – Doctorat** » (LMD) à travers le développement et l'utilisation des TIC dans les huit Etats membres de l'UEMOA se poursuit en étroite collaboration avec des partenaires.



Une réunion s'est tenue le mardi 28 mai 2013 au bureau régionale de l'UNESCO à Dakar pour trouver les points de convergence entre différents acteurs et de déterminer les synergies et les complémentarités à développer.

« La mise en œuvre doit d'être effectuée suivant une approche intégrée qui prend en compte non seulement les besoins des bénéficiaires que les activités dévelop-

pées par ceux-ci, seuls ou avec l'appui des différents partenaires au développement » explique Jean-Pierre Ilboudo, Conseiller régional pour la Communication et l'Information à l'UNESCO Dakar.

Eviter les doublons inutiles

« Pour éviter la création de doublons inutiles et la juxtaposition d'actions qui bien pensées sont complémentaires, il y a intérêt de travailler en étroite intelligence avec les institutions et organisations sous-régionales, régionales et internationales œuvrant dans le domaine des TIC auprès des Etats et des universités » poursuit Ilboudo.

Les autres acteurs qui ont pris part à la réunion du 28 mai 2013 sont : l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Université virtuelle africaine, l'Union internationale des télécommunications, le Réseau Afrique de l'Ouest et du Centre dédié à l'Enseignement et la Recherche, le Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest, l'Université du Québec à Montréal, l'Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement et l'Ecole supérieure multinationale des télécommunications.

Objectifs du projet

Le projet vise à développer et utiliser les TIC pour faciliter la mise en œuvre de la réforme LMD dans les Etats membres de l'UEMOA. Il a une durée de 3 ans à compter de la date de sa signature en février 2011. Il est financé par l'UEMOA et coordonné par le Bureau régional de l'UNESCO à Dakar. Une équipe de pilotage comprenant notamment des représentants de l'UEMOA, de l'UNESCO et des universités est en place.

Plus spécifiquement le projet vise à :

- La réalisation des infrastructures physiques et virtuelles des TIC
- L'acquisition des équipements et matériels informatiques
- Le renforcement des capacités dans les domaines de l'utilisation des TIC, de la pédagogie universitaire, de l'accréditation et l'assurance-qualité ainsi que de la recherche.

La réforme LMD

La réforme 'Licence-Master-Doctorat' désigne un ensemble de mesures modifiant le système d'enseignement supérieur pour l'adapter aux standards internationaux. **« Elle met en place principalement une architecture basée sur trois grades : licence, master et doctorat; une organisation des enseignements en semestres et unités d'enseignement; la mise en œuvre des crédits et par la délivrance d'une annexe descriptive au diplôme »** ajoute Ilboudo. **« Nous devons faire comprendre aux jeunes générations qu'elles doivent réfléchir par elles-mêmes »**

L'UNESCO restaure la maison d'Amilcar Cabral

Amilcar Cabral est un symbole mais malheureusement nous n'en avons pas beaucoup de ce type en Afrique, a déclaré Amadou Mahtar M'Bow, ancien Directeur Général de l'UNESCO. Il s'exprimait à l'occasion du lancement de la campagne internationale de collecte d'objets et de documents concernant Amilcar Cabral, un des leaders révolutionnaires Africains. Ce lancement a été effectué



M. Amadou Moctar Mbow, Ancien Directeur Général de l'Unesco à l'occasion du lancement de la campagne internationale de collecte d'objets et de documents sur Amical Cabral

lors d'une conférence de presse organisée au Bureau régional de l'UNESCO à Dakar, le 14 mai 2013. Durant cet événement, M. M'Bow a souligné le rôle clé de la campagne de préservation des symboles de l'histoire et de l'héritage de l'Afrique. Né en 1924, Amilcar Cabral, a été le leader du mouvement ayant lutté pour l'indépendance de la

Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert. Il fut assassiné en 1973 quelques mois avant l'indépendance de la Guinée-Bissau. « **Amilcar Cabral a toujours dit que vous devez réfléchir par vous-mêmes, ce qui signifie éliminer les aliénations culturelles et intellectuelles. Mais, nous en Afrique nous continuons de nous appuyer sur des modèles extérieurs et sommes préoccupés par ce que les autres pensent de nous,** » a aussi souligné M. M'Bow. « **Nous devons faire comprendre aux jeunes générations qu'elles doivent réfléchir par elles-mêmes. Nous avons essayé, avec Cabral et d'autres de ma génération, d'assumer notre responsabilité historique, c'est à présent au tour de la jeune génération d'assumer la sienne** » a-t-il ajouté.

Un appel à tous

M. M'Bow a lancé un appel à tous qui, au Sénégal, en Guinée-Bissau, au Cap-Vert, au Portugal et ailleurs, auraient des articles de journaux, des photos ou des objets pour qu'ils les montrer afin qu'ils puissent être restaurés et gardés pour mémoire.



La maison restaurée du leader M. Amical CABRAL

La maison d'Amilcar Cabral, à Bafata, sa ville natale en Guinée Bissau a été récemment restaurée dans le cadre de la campagne conduite par l'UNESCO et qui vise à mieux faire connaître à travers le monde Amilcar Cabral, ce « **Che Guevara' Africain** »

En janvier 2013, la maison a été inaugurée en tant que Musée par Son Excellence M. Serifo Nhamadjo, Président de la République de Guinée-Bissau.

La maison abritera aussi un centre de documentation où seront traités et ensuite gardés les archives déjà découverts mais actuellement en piteux état.

La vie de Cabral

« Faisons de la maison de Batafa un musée et un centre de documentation sur Amilcar Cabral, sur le mouvement d'indépendance en Afrique et aussi sur ce que pourrait être l'avenir de l'Afrique – un continent où règne la paix la fraternité, un continent de progrès et un continent où chacun trouve sa place » a encore souligné M. M'Bow.

L'ancien Directeur Général de l'UNESCO a présenté la vie de Cabral et sa contribution aux mouvements de libération postcoloniale en évoquant aussi le souvenir de ses rencontres avec lui dans les années 1960.

La conférence de presse a été également l'occasion de présenter la Maison de Cabral, les aménagements effectués pour en faire un musée, les plans pour le centre de documentation et d'autres activités de sensibilisation. Une vidéo de Cabral s'exprimant sur ses rêves de liberté et d'indépendance était également projetée.

UNESCO : Une nouvelle radio communautaire sauve des vies

Une nouvelle radio communautaire est entrain de sauver des vies à Bententy, une île isolée du Delta du Sine Saloum. Situé à l'Ouest du Sénégal, le Delta du Saloum est une vaste zone de mangroves et canaux d'eau peuplés d'oiseaux d'une diversité exceptionnelle. A travers des prévisions météorologiques quotidiennes, la radio informe les pêcheurs locaux du temps qu'il va faire avant qu'ils n'aillent à la pêche en mer profonde.



Une Radio communautaire qui sauve des vies

Parce qu'ils manquaient d'informations météorologiques et les changements sur hauteur de la marée, des hommes et des femmes ont perdu la vie à Betenty.

«Aujourd'hui, les pêcheurs écoutent la radio avant de d'aller à la pêche » dit

Bacary Mané, le Gestionnaire de la radio communautaire. C'était le 4 mai lors de l'inauguration officielle du Centre Multimédia Communautaire CMC de Betenty et sa radio FM 91.6 . Une délégation du Bureau régional de l'UNESCO à Dakar ainsi que des représentants des Agences des Nations Unies ont voyagé pendant une heure en pirogue pour se rendre à Betenty. Ils ont été accueillis sur le quai par une foule d'hommes, femmes et enfants dans une véritable explosion de couleurs, de sons (tambours) et de sourires. Les femmes bien habillées pour l'occasion ont dansé pour les délégations à travers le village (pas voitures, que du sable et des coquillages!).

Un rêve devient réalité

« Ceci est un rêve qui devient réalité » a également dit Mané aux délégations. **« Nous sommes une communauté d'environ 7000 âmes et parlons Mandinka, nous ne comprenons par le Wolof**

et les programmes radio du CMC le plus proche se situe à Soucoutha. Maintenant, nous pouvons diffuser non seulement à Betenty mais aussi pour les îles avoisinantes et également pour nos frères et sœurs en Gambie et à Ziguinchor » souligne Mané. La radio communautaire est un outil majeur de plaidoyer qui permet de diffuser des messages sur la santé, l'éducation, le développement durable etc.. Elle est également un moyen important de promotion de l'île et de sa riche diversité culturelle. Elle est alimentée par l'énergie solaire et est ainsi respectueuse de l'environnement.

« Mais, nous voulons solliciter encore plus de soutien » a poursuivi le Gestionnaire. *« Chaque matin, un millier de nos femmes va à la pêche laissant seuls les enfants. Nous souhaitons être aidés pour pouvoir donner les soins à ces enfants et aussi avoir des classes d'alphabétisation pour les femmes »* a-t-il précisé.

Une grande victoire

La Directrice du Bureau régional de l'UNESCO à Dakar, Ann Therese Ndong-Jatta, a remercié la communauté pour sa grande mobilisation et son accueil chaleureux. *« Pour l'UNESCO, la création d'un centre multimédia communautaire est toujours une réalisation significative. Elle est une victoire dans la lutte contre la fracture numérique et la démocratisation de l'accès à l'information et aux savoirs »* a souligné Ndong-Jatta. Elle a poursuivi en disant que l'UNESCO a pris bonne note du souhait de plus d'opportunités éducatives pour les filles et les femmes. *« Soyez assurés que votre requête recevra une attention particulière dans le cadre de l'extension du projet PAJEF, qui vise justement à promouvoir l'alphabétisation fonctionnelle des filles et des femmes »* a dit Ndong-Jatta. Nous reviendrons à Betenty a-t-elle poursuivi.

Le 31^{ème} Centre Multimédia Communautaire au Sénégal

Le Centre Multimédia (CMC) de Betenty est un des résultats du projet MDG-F sur Culture et Développement au Sénégal, qui a duré de 2009-2012 et qui était financé par le Gouvernement de l'Espagne. Coordonné par l'UNESCO Dakar, le projet de 6,5 millions de dollars des EU était conjointement mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI). Un autre résultat du projet est la création du Centre Culturel à Toubacoutha, non loin de Bétenty. Le Centre était inauguré un jour plus tard, le 5 mai 2013

Appartenant à la Communauté

Le Centre Multimédia Communautaire de Betenty vient enrichir le réseau des CMC au Sénégal qui en comptait déjà 30, tous mis en place avec le soutien de l'UNESCO. Les CMC comprennent une radio communautaire et un espace multimédia avec ordinateurs et connexion internet. Ils sont essentiels car ils contribuent au développement socioéconomique durable et équitable en particulier dans les communautés rurales. Ce qui est beau, c'est qu'ils appartiennent entièrement aux communautés qui en assurent également la gestion !!!

UNESCO : Les habitants de Toubacouta au Sénégal célèbrent leur nouveau centre culturel.

Ce fut une explosion de couleurs, des chants et des danses lorsque le Centre culturel de Toubacouta, un village au centre du Sénégal, a été inauguré le dimanche 5 mai 2013. Le Centre résulte d'un projet conjoint des Nations Unies coordonné par le Bureau régional de l'UNESCO à Dakar.



Les habitants de Toubacouta célèbrent leur nouveau centre culturel

Un grand spectacle était présenté. Village après village, les habitants ont montré la riche diversité culturelle du Delta du Saloum. Tous les intervenants ont exprimé leur gratitude pour avoir bénéficié du nouveau centre culturel qui résulte du projet MDG-F sur Culture et Développement au Sénégal. Le

projet a duré de 2009 à 2012 et était financé à hauteur 6.5 millions de dollars des EU octroyés par le Gouvernement de l'Espagne. Il a couvert deux régions du Sénégal, le Delta du Saloum et le pays Bassari. Des hommes et femmes de 50 villages du Delta du Saloum ont célébré le nouveau Centre en présence du Ministre de la Culture, du Ministre en charge de la bonne Gouvernance ainsi que des autorités locales, et des représentants de 5 Agences des Nations Unies, des artistes, des artisans, des acteurs locaux et autres partenaires tels que des organisations communautaires.

Faire de son mieux

« Chers habitants de Toubacouta, nous avons à présent mis à votre disposition, un grand centre culturel. Prenez en soin et soyez créatifs » s'est ainsi exprimée Mme Ann Therese Ndong-Jatta, Directrice du Bureau régional de l'UNESCO à Dakar. **« Cet espace, s'il est géré comme il se doit, permettra sans aucun doute de renforcer la créativité des artistes, artisans et des acteurs locaux du développement intervenant dans le tourisme et la culture dans votre belle région. Chacun doit faire de son mieux pour que les artisans et les artistes puissent vivre de leur art »**. Mme Ndong-Jatta a aussi remercié le Gouvernement de l'Espagne pour sa généreuse contribution. L'UNESCO a coordonné le projet MDG-F en coopération étroite avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA).

Le premier dans son genre

« Ce Centre culturel est le premier de ce type au Sénégal » a souligné, quant à lui, le Ministre de la Culture, M. Abdoul Aziz Mbaye. Un centre similaire est en cours de finalisation dans le pays Bassari dans le cadre du même projet. M. Mbaye a aussi souhaité que de telles structures soient multipliées au Sénégal car elles constituent la pierre angulaire pour développer une économie créative. **« Il permettra de valoriser les talents artistiques et culturels à travers la promotion de l'écotourisme et la création d'emplois décents pour les jeunes et les femmes »** a-t-il ajouté. **« Nous avons donné le nom de "L'esplanade des Asturies" à la place située en face du marché des artisans pour rendre hommage à la générosité du peuple espagnol »** a poursuivi le Ministre.

Plus qu'un lieu de spectacle

Le Centre culturel de Toubacouta est bien plus qu'un lieu de spectacle. Il comprend :

- Un bâtiment principal avec un grand espace et plusieurs pièces plus petites qui serviront à abriter des événements, des représentations, des formations etc... Certains équipements sont déjà en place tels que des machines à coudre, des équipements de cuisine et pour salons de coiffure. Un hall d'exposition ;
- Une scène en plein air Un bureau de tourisme
- Des facilités pour le développement et la protection de la petite enfance
- Des espaces réservés aux femmes et aux jeunes

« Le projet démontre qu'il est possible de développer une région par la culture » a encore poursuivi Ndong-Jatta. Elle a précisé que le centre était conçu en partenariat avec les structures gouvernementales couvrant la culture, le tourisme, l'artisanat, l'environnement et la famille. Le projet a également couvert la formation d'artistes et artisans locaux dans les domaines du droit d'auteur, le marketing et la chorégraphie. **« Il est également un exemple d'efforts conjoints des Agences des Nations Unies s'inscrivant dans l'approche « Delivering as One » a dit Ndong Jatta qui a aussi ajouté « Je reste convaincue qu'une gestion efficiente de ce Centre permettra de développer le potentiel énorme en culture et tourisme de cette belle région».**

La cérémonie d'inauguration a duré environ sept heures y compris la visite des nouveaux locaux. Une exposition montrant les spécificités culturelles de la région étaient organisée et visitée, une vente de produits artisanaux effectuée tandis qu'une troupe faisait de la musique en plein air. Les populations du village continuèrent leurs danses et autres représentations pendant toute la soirée.

IDEP : L'intégration du genre dans les politiques socio-économiques et les finances publiques



Une vue du Présidium

Du 27 au 29 mai 2013, l'Institut Africain de Développement Economique et de Planification (IDEP) et le Centre Africain pour le Genre (CAG) de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) ont organisé conjointement un atelier de formation pratique sur l'intégration du genre dans les politiques socio-économiques et les finances publiques. Cet atelier destiné aux pays francophones d'Afrique avait pour objectif principal de fournir, aux vingt-deux (22) participants issus de dix-sept (17) Etats dont le Sénégal (deux (2) participantes), des méthodologies, approches et outils pour intégrer le genre dans la prise de décision socio-économique et dans les finances publiques

à l'aide des outils développés par le CAG pour un développement inclusif, équitable et durable à travers le continent. Il s'agit notamment du **Guide d'intégration du travail non rémunéré et de la production des ménages dans les statistiques**

nationales, les politiques et les budgets (2004) qui a pour objectif d'appuyer les pays africains dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques. Pour ce faire, il propose « **un ensemble de méthodologies, de matériaux et d'outils permettant aux statisticiens, aux comptables nationaux et aux spécialistes de la politique économique, d'améliorer leurs compétences en matière de collecte, d'analyse et d'emploi des statistiques désagrégées selon le sexe relatives au travail non rémunéré des hommes et des femmes et à la production des ménages** » (CEA, 2004).



En effet, comme l'a souligné le Professeur Adebayo Olu-koshi, Directeur de l'IDEP, lors de la cérémonie d'ouverture de l'atelier, des efforts ont été faits, dans les pays africains, pour prendre en compte le genre dans les politiques économiques, mais ces derniers ont besoin de passer à la phase opérationnelle. Et pour y arriver, il leur faut connaître et maîtriser les outils

existants afin d'analyser et d'évaluer les politiques publiques sous la perspective « **genre** ». Le guide du CAG, cité ci-dessus, ainsi que les autres outils développés par la CEA et auxquels les participants ont été formés lors de cette session visent cet objectif.

L'atelier a aussi inclus un dialogue sur les politiques qui s'est focalisé sur l'exemple du Sénégal. Il a permis de constater que ce pays a fait beaucoup d'efforts pour l'intégration du genre dans ses politiques à l'image de pays comme le Bénin qui a été un pionnier dans le domaine. Cependant, il reste beaucoup à faire, surtout en ce qui concerne la mise en œuvre des stratégies nationales. Les lois existent, et témoignent de la volonté politique des Etats africains, dont le Sénégal, à intégrer le genre dans les politiques socio-économiques et dans les finances publiques. Cependant, les capacités font souvent défaut ainsi que le financement et l'institutionnalisation. Les participants ont insisté sur la nécessité d'avoir une méthode pratique pour la conception d'un budget effectivement sensible au genre ou d'un plan opérationnel de mise en œuvre des politiques existantes.

FAO : Potentiel considérable du manioc pour l'agriculture du XXIème siècle : la FAO propose un système d'exploitation durable pour satisfaire la demande en augmentation.

Produire plus avec moins, le système d'exploitation agricole respectueux de l'environnement soutenu par la FAO, peut augmenter durablement les rendements du manioc de 400 % et faire de cet aliment de base des populations pauvres une culture du XXIème siècle, a indiqué aujourd'hui la FAO.

Dans un guide qui vient d'être publié détaillant les applications de la méthode *Produire plus avec moins* aux petites exploitations cultivant le manioc, la FAO note que la production mondiale de manioc a augmenté de 60 pour cent depuis l'an 2000 et devrait encore progresser d'ici la fin de la dé-



cennie, les responsables politiques ayant pris conscience du potentiel considérable de ce tubercule. Mais recourir, pour stimuler la production de manioc, aux méthodes faisant une utilisation intensive d'intrants adoptées par la Révolution verte au siècle dernier risque d'endommager davantage les ressources naturelles et d'accroître les émissions de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique.

La solution, explique la FAO, c'est le système **Produire plus avec moins**, qui augmente les rendements en améliorant la santé des sols plutôt qu'en recourant massivement aux intrants chimiques. *Produire plus avec moins* atténue autant que possible les perturbations causées au sol par les méthodes de labour traditionnelles, et recommande de préserver un couvert végétal protecteur sur les sols.

Plutôt que la monoculture pratiquée par les systèmes intensifs, *Produire plus avec moins* encourage la polyculture et la rotation des cultures, et prône la protection intégrée contre les ravageurs, qui utilise un matériel de plantation sain et fait appel aux ennemis naturels des insectes nuisibles plutôt qu'aux pesticides chimiques.

Des résultats spectaculaires

Ce système a obtenu des résultats spectaculaires lors des essais réalisés au Viet Nam, où les agriculteurs y recourant ont porté les rendements de manioc de 8,5 à 36 tonnes par hectare, soit une hausse de plus de 400 pour cent.

En République démocratique du Congo, grâce à des formations sur l'utilisation de matériel de plantation sain, sur le paillis et les cultures intercalaires, les exploitants stagiaires des écoles pratiques d'agriculture sont parvenus à accroître leurs rendements de 250 pour cent.

En Colombie, la rotation de la culture du manioc avec celles des haricots et du sorgho a redressé les rendements, alors que le recours aux engrais minéraux n'y avait pas suffi.

Le manioc est une culture très polyvalente exploitée par les petits agriculteurs dans plus d'une centaine de pays. Ses racines sont riches en hydrates de carbone, tandis que ses feuilles tendres contiennent jusqu'à 25 pour cent de protéines, du fer, du calcium et des vitamines A et C. D'autres parties de la plante peuvent servir à l'alimentation animale: le bétail nourri au manioc résiste bien aux maladies et affiche un faible taux de mortalité.

L'un des facteurs expliquant l'augmentation de la demande de manioc est le prix actuellement élevé des céréales, qui en fait une alternative intéressante au blé et au maïs, en particulier dans la mesure où le manioc peut être transformé en farine de qualité, susceptible de remplacer partiellement la farine de blé.

Sécurité alimentaire

Outre son importance pour l'alimentation et la sécurité alimentaire, le manioc compte une série d'applications industrielles qui lui confèrent un fort potentiel en matière de développement industriel rural et d'augmentation des revenus ruraux. Le manioc est la deuxième source d'amidon après le maïs et des variétés mises au point récemment produisent un amidon qui sera très recherché par les industriels. La demande de manioc comme matière première pour la production de bioéthanol est également en croissance rapide. Autre aspect important : parmi les cultures de base exploitées en Afrique, le manioc rustique, résilient, devrait être l'une des moins affectées par la progression du changement climatique.

En appliquant le système *Produire plus avec moins*, les pays en développement éviteront les écueils de l'intensification non durable, tout en exploitant la capacité du manioc à obtenir des rendements plus élevés, à réduire la faim et la pauvreté rurale et à contribuer au développement économique national.

HCDH-BRAO: Séminaire d'appropriation et de plaidoyer pour la ratification du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PF-PIDESC) et du deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort (2ème PF-PIDCP).

Le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH/BRAO) en partenariat avec Amnesty International Sénégal, a organisé les 21 et 22 mai 2013 à Dakar, un séminaire d'appropriation et de plaidoyer pour la ratification du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PF-PIDESC) et du deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort (2ème PF-PIDCP).



Une vue du Présidium

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministère de la Justice avec la présence de Monsieur Andrea Ori, nouveau Représentant Régional pour l'Afrique de l'ouest du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, de Monsieur Seydi GASSAMA, Directeur Exécutif d'Amnesty International Sénégal ainsi que du représentant du Président du Conseil Economique, Social et Environnemental et, de Maître Djibril WAR, Président de la Commissions des Lois de l'Assemblée Nationale. Ce séminaire qui entre dans le cadre du suivi de la confé-

rence sous-régionale sur la ratification des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme organisée à Dakar du 24 au 26 septembre 2012 a pour but de favoriser l'appropriation par les députés, les membres du gouvernement et le Conseil économique, social et environnemental le contenu et l'importance de ces deux importants instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et d'encourager leur ratification par le Sénégal pour renforcer d'avantage, la protection des droits de l'homme au Sénégal. Le séminaire a réuni pendant deux jours une cinquantaine de participant(e)s parmi lesquels 25 député(e)s de l'Assemblée Nationale ainsi que différents représentants des ministères, du Conseil Economique, Social et Environnemental et de la société civile qui ont été sensibilisés aux obligations et aux devoirs découlant de la ratification par le Sénégal du protocole facultatif se rapportant au pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels (PF-PIDESC) et du second protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort (2ème PF-PIDCP). Aux termes du séminaire, les participants ont félicité le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies



M. Andrea ORI, Représentant Régional du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme pour l'Afrique de l'Ouest devant la Presse



Photo de famille des participants

aux droits de l'homme et Amnesty International Sénégal pour leur importante initiative qui participe de façon décisive à la promotion des droits de l'homme et jette les bases d'une collaboration sincère et fructueuse pour le plein respect des droits fondamentaux. Ils ont également adopté une Déclaration finale aux termes de laquelle, ils se sont engagés à prendre toutes les actions nécessaires en vue de la ratification des deux instruments internationaux, encouragé le Gouvernement du Sénégal à prendre les mesures nécessaires afin d'assurer le respect de ses engagements internationaux en matière de protection et de promotion des droits de l'homme, notamment, par l'élaboration et le dépôt, à temps et avec la qualité requise, des rapports initiaux et périodiques devant les organes conventionnels de contrôle et l'envoi de délégations appropriées pour soutenir le dialogue constructif avec ces organes. Les participants ont également demandé au Gouvernement de mettre en place un cadre institutionnel suffisamment fort et représentatif et disposant de ressources convenables pour assurer une bonne prise en charge des questions des droits de l'homme, favoriser les conditions d'une plus grande effectivité de ces droits et permettre un suivi régulier des efforts accomplis et des actions à entreprendre.